



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°6 DU 10 AU 14 AVRIL 2021 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Patricia MAZZOLA (samedi 10 avril), Annie PEYTAVIN

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Alexandre COUDERC, Michel COZZI (mercredi 14 avril), Laurent DANIEL,

Richard GOUX, Ludovic GUILLET, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN BA THO (samedi 10 avril)

Assiste :

Éric TANGUY, Président de la FFvolley (mercredi 14 avril)

Les membres du Conseil de Surveillance (ci-après désigné « CS ») dûment convoqués se sont réunis par visioconférence.

Ordre du jour :

- Validation des comptes rendus du CS veille de CA
- Examen des PV du CA (1^{er} au 8 décembre 2020), 9 janvier 2021, 13 février 2021, 2 avril 2021
- Examen des PV de BE des 16 et 17 Novembre 2020, 22 Janvier 2021, 5 Mars 2021
- Examen des PV des commissions (présentés depuis le 13 Novembre 2020)
- Informations de la Présidente du CS
- Préparation du rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale
- Travail des membres du Conseil de Surveillance
- Informations de l'Exécutif
- Points divers

Présenté au Conseil d'Administration du 22/05/2021
Date de diffusion : 18/05/2021
Auteur : Philippe VENDRAMINI

La réunion est ouverte à 9h le samedi 10 avril 2021.

Aline GEMISE-FAREAU remercie les membres pour leur présence.

1. APPROBATION DES REUNIONS « VEILLE DE CA »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 JANVIER 2021

Afin d'orienter la position de la représentante du Conseil de Surveillance au Conseil d'Administration du 9 janvier 2021, le CS s'est réuni en visioconférence :

Les différents documents présentés à l'approbation des administrateurs ont été examinés.

Les discussions principales ont porté sur :

- La reprise éventuelle des Championnats
- Le projet fédéral

Concernant ce dernier point, le CS doit statutairement le suivre.

Le CS a également examiné la demande de l'Exécutif, de prolonger jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, la mise à disposition à 50 % du Président Eric TANGUY.

Il émet un avis favorable à cette demande.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2021

Afin d'orienter la position de la représentante du Conseil de Surveillance au Conseil d'administration, le CS s'est réuni en visioconférence.

Les différents documents soumis au CA sont examinés.

Suite à la démission de Patrick OCHALA, le Conseil de Surveillance ne comprend pas que la désignation d'un nouveau membre du CS, soit soumise à l'approbation du CA.

Cette désignation fait suite à l'élection faite par les représentants des Ligues, et le CS n' imagine pas que le Conseil d'Administration puisse s'y opposer.

Le CS a examiné les différents documents financiers et le Président de la FFVolley a apporté au CS les compléments d'informations.

Le CS a également échangé sur la désignation des membres de la CACCF et du Conseil Supérieur DNACG qui relèvent de son champ de compétence. La procédure retenue sera celle d'un vote électronique.

Suite aux remarques que le Conseil de Surveillance avait formulées sur l'accord d'entreprise, le Président et le Trésorier Général ont fait parvenir un courrier de réponse le 19 janvier 2021. Le CS en a pris acte.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 MARS 2021

Comme chaque veille de CA, le Conseil de Surveillance s'est réuni en visioconférence pour examiner les documents soumis à l'approbation des administrateurs.

Le Président de la FFVolley a présenté et détaillé le plan de relance qui sera mis en place pour relancer notre sport.

Il communique également des informations financières sur ce plan.

2. EXAMEN DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration :

- du 1^{er} au 8 décembre 2020
- du 9 janvier 2021
- du 13 février 2021
- 2 avril 2021

Pas de commentaires ou remarque.

3. EXAMEN DES PROCES-VERBAUX DU BUREAU EXECUTIF

- des 16 et 17 Novembre 2020
- du 22 Janvier 2021
- du 5 Mars 2021

Pas de commentaires ou remarque.

4. EXAMEN DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS (DEPUIS LE 13/11/2020)

Pas de commentaires ou remarque.

5. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

La Présidente informe le CS des points évoqués lors de la réunion de Bureau Exécutif qui s'est tenu la veille.

Propositions du CS pour la désignation de ses membres auprès des Commissions (avec voix consultative uniquement)

- CFBV : Patricia MAZZOLA
- CCS : Michel BOURREAU
- CCSR : Alexandre TRAN BA THO
- CCA : Jean-Paul ALORO
- CCF : Philippe VENDRAMINI
- Secteur FINANCIER : Richard GOUX
- CCEE : Ludovic GUILLET
- Volley Sourd et Volley Assis : Laurent DANIEL
- PSF : Annie PEYTAVIN
- PLAN DE RELANCE : Jean-François MOLEY
- PROJET FEDERAL : Patricia MAZZOLA, Richard GOUX
- CME : Jean-Louis LARZUL

6. PREPARATION DU RAPPORT DU CS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le rapport est écrit en séance. Il sera validé le 14 avril 2021 et présenté à la prochaine Assemblée Générale.

Suspension de la réunion à 14H30.

MERCREDI 14 AVRIL 2021

Début de séance à 19h.

7. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

7.1 STATUTS/Art25 Vacance §2

> Il y a lieu de remplacer « le Conseil d'Administration » par « la Commission Electorale Fédérale » et que celle-ci puisse s'assurer de l'actualisation des conditions.

> Nouveau texte proposé :

« Pour pourvoir aux postes vacants du ou des conseillers, la Commission Electorale Fédérale, après s'être assurée de l'actualisation des conditions, fait appel, au sein du collège concerné, aux candidats suivants dans l'ordre des résultats du vote de la dernière Assemblée Générale portant élection (totale ou complémentaire) au Conseil de surveillance. Si cela n'est pas possible..... »

7.2 REGLEMENT INTERIEUR/Art20 §5

> Suppression de la parenthèse : (au moins 10 conseillers). En effet le nombre de conseillers représentant les 2/3 dépend du nombre de membres élus qui composent le CS.

> Nouveau texte proposé :

« Conformément à l'article 8.3 du Règlement Intérieur, le Conseil de Surveillance peut, par délibération à la majorité des deux tiers de ses membres, compléter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. La demande de modification de l'ordre du jour doit être demandée au Président au moins 5 jours avant sa diffusion. »

7.3 Chartre d'Ethique et de Déontologie/IV Commission d'éthique

Article 12 : Composition §2

Suppression : « qui sera confirmé par le Conseil d'Administration de la FFvolley et le Comité Directeur de la LNV ». En effet une fois ce type de commission constituée (3 membres désignés par la FFvolley et 3 par la LNV), l'élection de son président, par les membres, n'a pas à être validée par les 2 CA.

> Nouveau texte proposé :

« Les membres désignent en leur sein un Président. »

8. REDACTION DU RAPPORT DU CS A L'AG (SUITE ET FIN)

Point sur les dossiers et rapports en cours.

ARBITRAGE

Les informations demandées viennent d'être communiquées, le travail se poursuit.

BEACH

Là aussi des informations ont été communiquées très récemment.

BENEVOLES

Ce dossier vient de démarrer. Les membres du CS discutent en séance du périmètre d'intervention.

Des inquiétudes sont exprimées sur l'impact de la crise sanitaire et leurs présences et investissements pour la prochaine saison.

Le CS souhaite également que des réflexions soient menées sur la prise en charge des frais qu'ils engagent. Il ne faudrait pas que le manque de moyens soit un frein à leur engagement.

9. INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

Le Président donne des informations sur l'arrêté des comptes qui a été validé le matin même par l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes. Il confirme que le résultat 2020 est excédentaire et qu'une provision importante a été passée pour tenir compte des difficultés prévisibles de la prochaine saison.

Pour la première fois, les annexes donneront une indication sur la valorisation des bénévoles.

Il donne des précisions sur les perspectives 2021, sachant que pour le premier semestre, les charges ont été très réduites du fait de la crise sanitaire. A l'opposé, des charges supplémentaires nous seront imposées.

Le Président donne ensuite des détails sur le choix du nouvel entraîneur de l'Equipe de France Masculine et des perspectives que ce choix laisse entrevoir. Le volet économique est également abordé. Des aides supplémentaires seront apportées notamment par l'ANS et le Président assure le CS qu'au final le surcoût devrait être très faible.

Une discussion s'engage sur les retransmissions TV et notamment sur la chaîne Sport en France.

Un temps important a également été consacré au développement et notamment les actions de la FFvolley dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 et les retombées sur les clubs. Le secteur Emploi étant un facteur important, il devra être pris en considération.

Des informations sont communiquées au CS sur le PASS SPORT qui aurait pu être une aide très importante pour la reprise. Malheureusement, les conditions d'attribution semblent très limitées.

10. POINTS DIVERS

Le CS souhaite que les points règlementaires figurant dans le présent PV soient abordés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Il rappelle que la Commission Mixte d'Ethique doit être mise en place très rapidement.

La Présidente du CS remercie les membres et le Président d'avoir participé à cette réunion.

Fin de séance à 22h30.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire
Philippe VENDRAMINI